

Conseil Municipal

Séance du lundi 8 avril 2019 à 20 h 00

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 8 avril 2019 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le mardi 2 avril aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Martine OLIVIER (procuration à **Pierre DRAOULEC**), Christine COUROT (procuration à **Huguette DANIEL**), Danielle DAGUERRE (procuration à **Anne-Laure DELPECH**), Michel CANEVET (procuration à **Jean MORVAN**), Brigitte STEPHAN (procuration à **Josiane KERLOCH**), Marie-Aude GOBRY (procuration à **David LE TALLEC**), Maëlle BESCOND (procuration à **Jean-François LE BLEIS**),

Absents excusés : Thomas HERVIEUX, Sandra PEREIRA, Erell LE BERRE.

Secrétaire de séance : **David LE TALLEC.**

1 – Aménagement et cadre de vie

- 1-1 Achat terrain rue Jules Ferry AC 540 (propriété TANNEAU)
- 1-2 Cession d'un terrain rue de la Fontaine à la SCI de la Fontaine

2 – Vie scolaire et sociale

- 2-1 Contrat d'association avec l'école Notre Dame de Bon Secours et avenant sur la convention avec l'OGEC
- 2-2 Subventions versées aux étudiants et élèves bénéficiaires de classes découvertes

3 – Vie locale

- 3-1 Dotations aux associations pour 2019 – 1^{ère} répartition
 - 1. Associations locales et avenants sur conventions (COS et Médiathèque). CCAS
 - 2. Associations extérieures et organismes divers

4 – Commande publique

- 4-1 Avenants sur marchés publics

5 – Finances et administration générale

- 5-1 Comptes administratifs 2018 et article L 2241-1 du CGCT
- 5-2 Comptes de gestion 2018 du Receveur Municipal
- 5-3 Exercice 2018 – Affectation des résultats
- 5-4 Fiscalité directe locale pour 2019
- 5-5 Budget primitif pour 2019
- 5-6 Programme 2019 des amendes de police
- 5-7 Programme 2019 subvention d'Etat : DSIL

Rapports supplémentaires et modification de l'ordre du jour :

Sur proposition de Mme Josiane KERLOCH, Maire, le rapport complémentaire suivant est ajouté à l'ordre du jour :

- **Cession d'une maison place de République à Pont l'Abbé**

Par ailleurs, Mme le Maire précise qu'une question orale relative à une motion portant sur l'installation des compteurs communicants Linky est présentée par Mme Joëlle KERSUAL, membre de l'opposition municipale. Cette motion sera débattue en fin de séance.

1 – Aménagement et Cadre de Vie

- 1-1 Achat terrain rue Jules Ferry AC 540 (propriété TANNEAU)
Sur proposition de **Thierry LE GALL**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider l'acquisition du terrain cadastré AC 540, de compléter cette acquisition par le principe d'une convention notariale pour la mise à disposition de places

de stationnement sur le domaine public au niveau du parking avec compensation financière et d'autoriser Mme le Maire à prendre toute mesure permettant de mettre en œuvre cette décision.

1-2 Cession d'un terrain rue de la Fontaine à la SCI de la Fontaine

Sur proposition du rapporteur, **Jean-François LE BLEIS**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (5 votes contre, 3 abstentions, 18 vote pour), le vote ayant eu lieu à bulletin secret :

- de valider le principe de la cession d'une partie des parcelles cadastrées AH 731, 733 et 734, situées rue de la Fontaine à la SCI de la Fontaine - SCI en cours de constitution, - en charge d'un projet de création d'une maison médicale, pour une contenance d'environ 2800m², au prix global de 1€, sous réserve exclusive, valant condition suspensive, de la construction effective d'un bâtiment destiné à une occupation par des professions médicales et/ou paramédicales, objet unique de la cession à venir, telles que présentées,
- d'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de votre décision.

2 – Vie Scolaire et Sociale

2-1 Contrat d'association avec l'école Notre Dame de Bon Secours

Sur proposition d'**André QUÉAU**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à la majorité (1 vote contre, 3 abstentions) de fixer la contribution pour 2019 à 181 954,00€ hors fournitures scolaires (42,00€ par enfant en maternelle et 45,00€ par enfant en classe élémentaire), avec un effectif total de 220 élèves et à autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention financière correspondante.

2-2 Allocations scolaires et parascolaires : subventions à verser

Sur proposition d'**André QUÉAU**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider le tableau précisant la nature de l'aide, les bénéficiaires et les montants à verser et à autoriser le Maire à procéder aux versements correspondants.

3 – Vie Locale

3-1 Dotations aux associations pour 2019 – 1^{ère} répartition

Sur proposition du rapporteur **Pierre GLOANEC**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales et à des organismes divers. (Elisabeth HUET et David LE TALLEC ne participant pas au vote),

1. Associations locales

ASSOCIATIONS	Dotation de fonctionnement 2019			Total
	Dotation activité	Dotation Bénévolat	Subventions exceptionnelles	
Amicale des Sapeurs Pompiers	250			250
FNACA	256			256
Les Commerces de Plonéour-Lanvern	600			600
UNC	175			175
Animation de Lanvern	351	81		432
Aquariophilie	188	70		258
Bigoud Box	314	35		349
Comité de Jumelage	399	46		445
Dihun activité Judo, cirque, arts plastiques	1 148			1 148
Gym Plonéour	3 171	58		3 229
Les Deuches Bigoudènes			1 000 (1)	1 000
Les Loups de Plonéour	103	23		126
Lyre Bigoudenne	6	17	1 000 (2)	1 023

Shaker	120	29		149
Société de chasse	331	70		401
Tre ar Vro	496	64		560
AL Théâtre	576	23		599
Amis de la Bibliothèque	5 002	70		5 072
Amis de la Bibliothèque salaires			28 200	28 200
Pleon Pavenn	388	35		423
Johan un regard un sourire	800			800
Secours Populaire	550			550
AL Badminton	1 149	134		1 283
AL Rink hockey	1 941	81		2 022
AL Tennis de table	857	41		898
Amzer Vak	1102	104		1 206
Carabine Bigoudène	691	87		778
Cavaliers du Trèfle	1 259	35		1 294
Les Etoiles de la Baie	831	17		848
Plonéour football Club	4061	128		4 189
Plonéour Footing Club	815	41		856
Plonéour Twirling Club	906	58		964
Tennis Club Plonéour	1662	58		1 720

(1) Organisation de la Journée Nationale des Véhicules d'Epoque (28 avril 2019)

(2) Animation de fêtes et cérémonies patriotiques

2. Associations extérieures et organismes divers

- Association des Maires du Finistère : 1 957,79 €
- Association des Maires ruraux : 100€
- Elevage et Passion en Pays Bigouden : 623 €
- Banque Alimentaire : 2 075 €
- Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal : 26 000 €. Versement d'un acompte de 13 000 € dans l'attente de mise à jour de la Direction du COS.
- Chorale Tud ar Vro (siège à Pont-L'abbé) : subvention exceptionnelle de 200€, sous réserve que la chorale organise un concert sur la commune en 2019.

Et a autorisé le Maire à signer le renouvellement des conventions correspondantes, ainsi que les avenants financiers à intervenir aux conventions nous liant aux associations « Les amis de la bibliothèque » d'une part, du « Comité des œuvres sociales » d'autre part, compte tenu des montants financiers alloués.

4 – Commande publique

4-1 Avenants sur marché de travaux

Sur proposition du rapporteur **Huguette DANIEL**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer les avenants à intervenir, l'un avec le cabinet Futur Proche, dans le cadre de la révision générale de notre PLU, l'autre avec le cabinet ABC, dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement des eaux pluviales.

5 – Finances et Administration Générale

5-1 Comptes administratifs 2018 et article L 2241-1 du CGCT

Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, les comptes administratifs présentés par le Maire, le Conseil Municipal statuant sous la présidence de **Jean François LE BLEIS**,^e Adjoint au Maire, le Maire, Mme Josiane KERLOCH, Maire, ayant quitté la salle des délibérations, pour le budget communal.

5-2 Comptes de gestion 2018 du Receveur Municipal

Sur proposition du rapporteur **Eric LEOST**, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, les comptes de gestion 2018 présentés par M le Receveur Municipal, Chef du Centre des Finances Publiques de PONT-L'ABBE PLONEOUR-LANVERN.

- 5-3 Exercice 2019 – Affectation des résultats
Sur proposition du rapporteur **Claude KERDRANVAT**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2018 du budget communal.
- 5-4 Fiscalité directe locale pour 2019
Sur proposition du rapporteur **David LE TALLEC**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, (3 votes contre, 1 abstention), d'augmenter de 1,2 % les taux communaux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, soit 17,56%, de la taxe d'habitation, soit 14,47% et du foncier non bâti, soit 41,91%.
- 5-5 Budget primitif pour 2018
Sur le rapport de **Jean François LE BLEIS**, le budget communal 2019 a été adopté à la majorité, (avec 2 voix contre, 2 abstentions).
- 5-6 Programme amendes de police pour 2019
Sur proposition de **Marie-Lise DANIEL**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider le programme d'aménagement routier présenté permettant de bénéficier des subventions du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour un projet de travaux de sécurité prévu en 2019.
- 5-7 Programme 2019 subvention d'Etat : DSIL
Sur le rapport de **Pierre DRAOULEC**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de retenir une opération, dans le cadre du programme d'investissement du budget 2019 et d'autoriser le Maire à présenter les demandes de subvention, notamment pour la DSIL 2019.
- 5-8 Cession d'une maison place de République à Pont l'Abbé (rapport complémentaire)
Sur la proposition du rapporteur **René LE BOENNEC**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité de vendre un immeuble situé 38 place de la République à Pont-l'Abbé, au prix de 95.000€ et d'autoriser Mme le Maire à prendre toute mesure afin de vendre ce bien, pour le montant ainsi exposé.

6 – Motion

- 5-1 Motion relative au déploiement des compteurs communicant Linky
Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 pour, 4 abstentions, 18 contre), de rejeter la motion présentée par Mme Joëlle KERSUAL, au nom des élus de gauche, proposant sur les éléments suivants :
- Interpeller les pouvoirs publics et plus particulièrement les services de l'Etat, le Syndicat départemental d'énergie du Finistère, l'Association des Maires de France, de sorte que le déploiement des compteurs communicants Linky soit assorti des garanties accrues ou qu'il soit suspendu le temps d'apporter des réponses pratiques, techniques, opérationnelles aux consommateurs ;
 - Que libre choix soit laissé aux habitants de la commune de Plonéour-lanvern de faire installer les compteurs communicants Linky comme d'en refuser l'installation.

Fait à Plonéour-Lanvern et affiché en Mairie le 10 avril 2019

Le Maire,

Josiane KERLOCH